

La charte du Graine Midi-Pyrénées

En constante évolution, l'éducation à l'environnement aborde des **champs d'actions variés** : la nature et le milieu rural, la ville et le milieu urbain, les déchets et la consommation, le paysage, l'eau, les énergies...

Face à cette diversité, le Graine a souhaité poser **un cadre de référence**. Image de l'état actuel de notre réflexion, cette charte est le fruit de débats menés au sein du réseau dans les 8 départements de Midi-Pyrénées.

L'éducation à l'environnement POURQUOI ?

- L'éducation à l'environnement est une composante essentielle d'une éducation globale et permanente.
- L'éducation à l'environnement concerne l'ensemble des acteurs éducatifs dans la pluralité et le respect des points de vue.
- L'éducation à l'environnement nécessite l'acquisition de connaissances et de compétences devant permettre à l'individu de se forger sa propre opinion, de développer son autonomie et son esprit critique.
- L'éducation à l'environnement est indissociable de la citoyenneté. Elle cherche à développer des comportements responsables face à nos actes quotidiens et à leurs conséquences.
- L'éducation à l'environnement sollicite la démocratie et les valeurs de notre société : solidarité, tolérance, responsabilité, laïcité.

L'éducation à l'environnement COMMENT ?

- L'éducation à l'environnement est indissociable du contact avec le terrain. Elle s'appuie sur différentes approches et méthodes : ludique, sensible, scientifique, systémique, imaginaire, participative...
- L'éducation à l'environnement fait appel à la notion de projet pouvant amener à l'action concrète.
- L'éducation à l'environnement est un cadre favorable à la transversalité et au partenariat.
- L'éducation à l'environnement implique une rigueur scientifique. Elle intègre les incertitudes, l'évolution des savoirs et des pratiques.
- L'éducation à l'environnement se base sur le principe de cohérence entre le discours et les pratiques.
- L'éducation à l'environnement L'éducation à l'environnement prend en compte l'humain avant tout.
- L'éducation à l'environnement met les individus dans l'action.